

» PRESSE NATIONALE

Politique ↪

PATRIOTE

AUDIENCE DU PRÉSIDENT / PHILIPPE POINSOT (COORDONNATEUR RÉSIDENT DES NATIONS UNIES) : « LA CÔTE D'IVOIRE SERA UN MODÈLE POUR L'AFRIQUE ENTIÈRE »

Philippe Poinso, coordonnateur résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, a été reçu, hier, mardi 19 novembre 2024, par le Président Alassane Ouattara, au Palais présidentiel, à l'occasion de la fin de sa mission. À l'issue de l'audience, il a exprimé sa gratitude envers le Chef de l'État et son Gouvernement pour l'appui constant apporté au système des Nations Unies durant son mandat de cinq ans. « C'était pour moi l'occasion de remercier Son Excellence, le Président de la République, ainsi que son Gouvernement, pour tout l'appui qui nous a permis d'accomplir notre travail en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré. Au cours de son entretien avec le Président Ouattara, il a également salué les réalisations du Gouvernement ivoirien, particulièrement en matière de renforcement institutionnel et de développement des infrastructures.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE : LA CÔTE D'IVOIRE ET SINGAPOUR EXPLORENT DES PISTES

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Kacou Adom, a reçu Dr Mohamad Maliki Osman, ministre auprès du Premier Ministre chargé des Affaires étrangères et de l'Éducation de Singapour. C'était hier, mardi 19 novembre 2024, à son cabinet à Abidjan-Plateau, dans le cadre d'une visite de travail sur les bords de la lagune Ébrié. Au menu des échanges : explorer des pistes pour booster la coopération entre la Côte d'Ivoire et Singapour. Accompagnés de leurs collaborateurs, ils ont passé en revue la coopération entre les deux pays et réaffirmé la volonté de la renforcer. Une volonté qui passe par l'accroissement des échanges dans différents domaines, notamment l'éducation, l'enseignement technique et l'énergie verte.

Economie ↪

L'INTELLIGENT
MAGAZINE

BUDGET 2025 DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE : ANNE OULOTO OBTIENT LE VOTE DES DÉPUTÉS POUR 45,599 MILLIARDS DE FCFA

Anne Ouloto a obtenu le vote des députés pour 45,599 milliards de FCFA constituant le budget 2025 du Ministère d'État, Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration. Le projet a été adopté à l'unanimité, le mardi 19 novembre 2024, à l'Assemblée nationale à Abidjan-Plateau, par les députés de la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF), après la présentation faite par la ministre d'État Anne-Désirée Ouloto.

Le budget du Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, pour l'année 2025, s'élève à 44,3 milliards de FCFA. Il a été voté à l'unanimité, ce mardi 19 novembre, par les députés membres de la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) de l'Assemblée nationale. Présentant les grandes lignes de ce budget, le ministre Moussa Sanogo a indiqué que ces ressources permettront de mener des actions sur les principaux axes d'intervention du Ministère. Ainsi, pour la gestion 2025, la priorité sera accordée à poursuivre l'opération de recensement, dont la première phase concerne les deux districts autonomes, les 12 chefs-lieux de district et les villes de plus de 200 000 habitants.

CACAO DURABLE : LE GOUVERNEMENT ENCOURAGE LES JEUNES À ÊTRE DES PIONNIERS

A l'ouverture de la troisième édition du Forum national du jeune cacaoculteur et chocolatier (FNJC), le 19 novembre 2024, à Abidjan, le directeur de cabinet adjoint du Ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Anderson Assui, a appelé les jeunes à être les pionniers de la réinvention de la filière cacao, moteur du développement économique. Le forum se présente comme une plateforme d'échanges entre les acteurs de la filière cacao. Il a pour vocation de renforcer l'intérêt des jeunes pour la culture du cacao et permettre aux producteurs de maîtriser les outils pour une cacaoculture durable. (Source : CICG)

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE : LE SECTEUR PRIVÉ ET LA DGI EN PHASE

Dans le cadre de ses activités de la semaine, la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a organisé, mardi 19 novembre 2024, à Abidjan-Marcory, une session d'information sur la Facture normalisée électronique (FNE). A cette occasion, la CGECI et la Direction générale des impôts (DGI) ont fait part de leur vision commune concernant la mise en œuvre de la nouvelle Facture normalisée électronique. Le représentant de la CGECI, Gérard Attoungbré, par ailleurs membre de la Commission juridique et fiscale du patronat, a salué la tenue de cette activité qui, pour lui, cadre bien avec le partenariat entre la CGECI et la DGI. Il a relevé l'avantage d'une telle réforme pour le secteur privé. « Pour le secteur privé, c'est une transparence, dans la mesure où celui qui travaille avec vous sur la plateforme, vous savez qu'il a une existence fiscale, légale, et qu'à partir de ce moment, vous pouvez faire des transactions sécurisées avec cette personne », a-t-il laissé entendre.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : DEUX INITIATIVES LANCÉES POUR ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION EN CÔTE D'IVOIRE

L'évaluation de l'état de préparation au numérique et le projet de référence pour le numérique en Afrique de l'Ouest (Digital Flagship for West Africa), deux importantes initiatives, visant à accélérer la transformation digitale en Côte d'Ivoire, ont été lancées, ce lundi 18 novembre 2024, à Abidjan-Plateau. C'était au cours d'une cérémonie organisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en partenariat avec le Ministère de la Transformation numérique et de la Digitalisation et l'ambassade de l'Italie en Côte d'Ivoire, autour du thème : « Accélérer la transformation digitale pour une Côte d'Ivoire inclusive et connectée ». Le ministre ivoirien de la Transition numérique et de la Digitalisation a saisi l'occasion pour réaffirmer l'engagement du Gouvernement à continuer de faire du numérique une priorité stratégique. (Source : CICG)



ORDRE DES AVOCATS DE CÔTE D'IVOIRE : LA BÂTONNIÈRE ME FLORENCE LOAN-MESSAN PRÉSENTE SES PROJETS À LA PREMIÈRE DAME

Sa vision s'inscrit dans celle de la Première Dame Dominique Ouattara : favoriser l'accès des victimes de violences domestiques à la justice. La bâtonnière de l'Ordre des avocats de Côte d'Ivoire, Me Florence Loan-Messan, reçue en audience, hier, mardi 19 novembre 2024, par Mme Dominique Ouattara, a présenté un projet novateur visant à favoriser l'accès à la justice pour les victimes de violences domestiques. Ce projet, porté par un bureau d'assistance mis en place par l'Ordre des avocats, a pour objectif de garantir une prise en charge juridique efficace et accessible pour les victimes. La bâtonnière de l'Ordre des avocats a également exprimé son souhait de nouer un partenariat avec la Fondation Children Of Africa, qui œuvre activement dans le domaine de la défense des droits des femmes.



ANNE OULOTO ET ÉPIPHANE ZORO-BI EN ACTION : L'ACADÉMIE ANTI-CORRUPTION ET BONNE GOUVERNANCE ARRIVE

La lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire entre dans une nouvelle phase. Au début de l'année 2025, la Côte d'Ivoire inaugurerait l'Académie de la bonne gouvernance et du leadership anti-corruption, un projet qui vise à former des experts en gouvernance dans les secteurs public et privé. L'annonce a été faite, le lundi 18 novembre 2024, par Anne Désirée Ouloto, ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, et Épiphanie Zoro-Bi, président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG). Ce projet, porté par la HABG et présenté au cabinet de la ministre Anne Ouloto, vise à positionner la Côte d'Ivoire comme un modèle en matière de gouvernance d'ici à 2030, avec pour ambition un score de 40/100 sur les indices internationaux de transparence et d'intégrité.



VISITE DES CANDIDATES MISS FRANCE 2025 À ABIDJAN : UNE OPPORTUNITÉ POUR PROMOUVOIR LE TOURISME EN CÔTE D'IVOIRE

Le 18 novembre 2024, lors d'une conférence de presse dédiée à la visite en Côte d'Ivoire des 30 candidates au titre de Miss France 2025, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a souligné l'importance stratégique de cet événement pour accroître l'attractivité du pays sur la scène internationale. Pour le ministre, l'accueil de ces jeunes femmes, en immersion dans le cadre de leur préparation au concours, représente une vitrine exceptionnelle pour mettre en avant la Côte d'Ivoire et ses multiples atouts. « Cet événement va contribuer à renforcer la position de la Côte d'Ivoire à l'échelle internationale. Il permettra d'augmenter la visibilité du pays et d'accroître son taux de pénétration touristique », a affirmé Siandou Fofana. (Source : CICG)



ÉLIMINATOIRES CAN 2025 (6E J) : CÔTE D'IVOIRE - TCHAD (4-0) : LES ÉLÉPHANTS TERMINENT SUR UNE BONNE NOTE

Déjà qualifiée pour la CAN 2025 qui se tiendra au Maroc, la Côte d'Ivoire a clos les éliminatoires sur une large victoire face au Tchad (4-0), mardi 19 novembre 2024, au Stade Félix Houphouët-Boigny, à Abidjan. Ce large succès, même s'il permet aux Ivoiriens de retrouver un peu de sérénité après deux défaites consécutives, ne suffit pas pour ravir la première place du groupe G, occupée par la Zambie. Les Éléphants, hôtes de la dernière édition, auront à cœur de faire bonne figure au Maroc. Cette victoire face au Tchad leur offre une base solide pour entamer la phase de préparation avec ambition.



CODE DES MARCHÉS DE GROS ET DE DÉTAIL : LE MINISTÈRE EN CHARGE DU COMMERCE INITIE UN ATELIER NATIONAL DE RÉFLEXION SUR L'AVANT-PROJET DE LOI

Au nom du ministre du Commerce et de l'Industrie qu'il représentait, le directeur général du Commerce intérieur a présidé et a procédé à l'ouverture de l'atelier national de validation de l'avant-projet de loi portant Code des marchés de gros et de détail, le mardi 19 novembre 2024, à Yamoussoukro. Au cours de cette rencontre de réflexion qui a regroupé les organisations professionnelles de commerçants, les présidents des organisations professionnelles agricoles, les responsables du secteur privé et les présidents des associations des consommateurs, Aimé Kablan Koizan, a rappelé l'objectif général de cet atelier qui est de présenter et de pré-valider le rapport diagnostic et le projet de loi portant Code des produits agricoles, alimentaires et divers en Côte d'Ivoire, ainsi que ses décrets d'application.



EMPLOI JEUNES : LES FEMMES REPRÉSENTENT 53,8 % DE L'EFFECTIF TOTAL DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS D'INSERTION

Au titre des dispositifs d'entrepreneuriat, sur la période 2020-2023, ce sont au total 225 547 jeunes qui ont été accompagnés pour la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat pour un coût total de 77,23 milliards, dont 40,64 milliards FCFA au profit de 132 227 femmes représentant 58,63% de l'effectif total. Ces chiffres ont été donnés par le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, lors de l'ouverture, le lundi 18 novembre 2024, au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville, de la 4ème édition de la Journée de l'Entrepreneuriat Féminin des Jeunes placée sous le thème « Entrepreneuriat et Jeunesse Féminine : Enjeux et perspectives ». Selon le ministre, il s'agit de 93 027 bénéficiaires de subvention pour la création et/ou le développement d'Activités génératrices de Revenus (AGR), de 24 607 bénéficiaires d'AGR dont 560 jeunes filles bénéficiaires du programme « Girl Power » du Service Civique. (Source : CICG)



COOPÉRATION : UNE DÉLÉGATION DE L'AGENCE IVOIRIENNE DE GESTION DES FRÉQUENCES EN VISITE D'ÉCHANGE AU CANADA

Une délégation de l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences (AIGF) a effectué, du 11 au 16 novembre 2024, une visite officielle à Ottawa (Canada), dans le cadre d'un programme de partage d'expérience avec l'Innovation, Sciences et Développement Économique Canada (ISDE), l'agence gouvernementale responsable de la gestion des fréquences au Canada. D'après une note d'information consultée par Abidjan.net, cette visite, empreinte d'échanges constructifs et d'enrichissement mutuel, visait à renforcer les compétences techniques de l'AIGF tout en favorisant une coopération bilatérale dans le domaine stratégique des radiocommunications. La première journée de cette visite officielle a été inaugurée par le discours de M. Ray Edwards, sous-ministre adjoint du Ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, qui s'est dit honoré de recevoir la délégation ivoirienne.

RESTITUTION DU TAMBOUR « DJIDJI AYOKWÈ » : LA MINISTRE FRANÇOISE REMARCK RENCONTRE LES AUTORITÉS FRANÇAISES À PARIS

Françoise Remarck, ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, a eu une rencontre, le 18 novembre 2024, à Paris, avec Thani Mohamed-Soilihi, secrétaire d'État français chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, en vue de la restitution du tambour « Djidji Ayokwè ». Ont pris part à cette réunion Rachida Dati, ministre française de la Culture, et d'autres officiels des deux pays. Cette rencontre intervient à la suite des engagements pris par le Président français, Emmanuel Macron, consécutivement à la demande officielle de restitution formulée par le Président Alassane Ouattara, lors du Sommet Afrique-France en octobre 2021. (Source : CICG)

» AGENCE DE PRESSE

Economie



LA MINISTRE KABA NIALÉ OBTIENT LE QUITUS DES DÉPUTÉS POUR LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DE 29,085 MILLIARDS FCFA DE SON DÉPARTEMENT

La ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Mme Kaba Nialé, a reçu l'approbation des députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) pour la validation des crédits budgétaires de 29,085 milliards de FCFA alloués à son département, à l'issue du vote de ces dotations, mardi 19 novembre 2024, à l'Assemblée nationale. Devant les élus, elle a précisé que les actions prioritaires de son Ministère pour 2025 couvrent plusieurs domaines, notamment l'administration générale, la gestion macroéconomique, la prospective, la planification, la programmation, l'aménagement du territoire, le développement durable et local, ainsi que la coordination de la population et la production statistique.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE